Synthèse

Actions de surveillance et d'animation pour la protection sanitaire des forêts 2024 24/RD/1927



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt - bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.
franceboisforet.fr

Réalisé par : Isabelle SIMME

Contexte et objectifs

La Caisse de Prévoyance et de Protection des Forêts du Sud-Ouest a été créée à l'initiative du SYSSO en 2013. Elle fonctionne en partenariat avec les structures déjà existantes et des organismes de toute la filière y adhérent. L'objectif est d'apporter des réponses concrètes en matière phytosanitaire et d'agir pour la protection des forêts sur le massif des Landes de Gascogne. Il s'agit :

• De surveiller et suivre dans le temps l'évolution de l'état sanitaire des forêts par des moyens de télédétection, en complément des moyens de terrain. L'identification et la localisation des foyers de mortalité doit permettre d'intervenir rapidement pour en éviter la propagation, afin d'assurer et de développer les activités économiques de la filière forêt-bois.

• De participer à la R&D en finançant des actions relevant de la prévention, de la prédiction et de l'évaluation de l'aléa afin de mieux connaître et limiter les impacts sanitaires sur le massif, réduire les coûts liés à leur lutte/gestion et assurer la ressource future. L'amélioration des connaissances est indispensable pour réfléchir aux leviers d'action possibles.

• D'informer les propriétaires forestiers et la filière forêt-bois-papier sur les thématiques sanitaires en particulier celles faisant l'objet de R&D.

Principaux résultats obtenus

Suivi par télédétection des foyers de mortalité dans les Landes de Gascogne

Cette action vise à assurer une continuité de service pour la surveillance par télédétection des foyers de mortalité du pin maritime sur le massif des Landes de Gascogne. L'analyse des images et l'utilisation d'intelligence artificielle permettent la réalisation de cartographies, mettant en évidence les anomalies foliaires telles que décoloration et défoliation pouvant être reliées à l'expression des mortalités de pin.

3 survols ont été réalisés sur 79 communes en septembre et octobre 2024. Des images aériennes ont été livrées ainsi que des cartes de détections des décolorations selon 3 classes (pin atteint, pin malade, pin mort).

Nématode du pin

La Caisse Phyto Forêt a poursuivi le travail mené avec le FCBA dans le cadre du projet DéchiChamus (suite du projet Némastop). Le projet DechiChamus visait à évaluer l'efficacité de différents traitements de broyage pour la destruction de larves de *Monochamus galloprovincialis*. Il ressort que le broyage a été pleinement efficace pour la destruction des larves de Monochamus galloprovincialis, même pour des plaquettes dépassant le calibre recommandé par l'Anses de 3x3x3 cm (Anses, 2019).

Indicateurs de résultats

• Indicateur 1 : Nombre de foyers de mortalité détectés

79 sites ont été survolés (79 communes). Des photos d'emprise 500 x 700 m ont été prises. Les images aériennes ont été transmises à la mission Santé des Forêts de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine ainsi que les cartes de détection des décolorations selon 3 classes par site : Pins atteint (houppier verdissant -jaunissant représentés en jaune), Pins malades (houppier rougissant - brunissant représentés en rouge) et Pins morts (représentés en bleu).

• Indicateur 2 : Nombre de communications

En 2024, la Caisse Phyto Forêt a rédigé quatre articles dans les « Forêt de Gascogne n°706, 707 et 710 de mars, avril, et juillet 2024 » et a organisé la journée d'information sur les résultats de la R&D en santé des forêts (le 20 décembre 2024).

La diffusion se fait auprès des propriétaires forestiers abonnés au journal Forêt de Gascogne et auprès des acteurs de la filière et administration.

Gestion des vergers à graines

La Caisse Phyto Forêt a poursuivi le travail mené avec le FCBA dans le cadre de la gestion des vergers à graines.

- Etude des stratégies de protection sanitaire contre le dépérissement des fructifications de pin maritime : Pour une période de 3 ans de 2023 à 2025, la méthode de micro-injection dans le tronc est testée avec deux molécules : le Revive II (Benzoate d'émamectine) et le Neemazal (Azadirachtine.
- Etude pour évaluer l'intérêt de différentes techniques culturales dans la gestion des vergers à graines de pin maritime en Aquitaine : Un essai fertilisation a permis de mettre en avant un plus grand nombre de fleurs, ainsi que de cônes mais pas obligatoirement de graines dans les vergers à graines de pins maritime. Un essai cernage racinaire a mis en évidence un effet négatif de la modalité la plus intensive.
- Etude du dépérissement des fructifications de résineux : Les objectifs du projet lancé en 2023 sont d'évaluer, pour chaque essence de résineux, le taux de dépérissement des fructifications et l'évolution temporelle des dégâts sur fructifications au cours de leur développement jusqu'à la formation totale du cône ; d'identifier le ou les bio-agresseur(s) causant le dépérissement des fructifications ainsi que leur cycle de vie pour connaitre la fenêtre de présence/attaque sur le terrain.

Gouvernance sanitaire

La Caisse Phyto Forêt a participé avec la FREDON Nouvelle Aquitaine à l'organisation de la Commission Forêt qui s'est tenue le 26 mars 2024. Pendant une matinée, les représentants des producteurs et détenteurs de végétaux ainsi que les représentants de la filière ont pu échanger sur les risques sanitaires en forêt. L'objet de cette commission est notamment de collecter les demandes et les besoins concernant les organismes nuisibles, et de construire des programmes sanitaires afin de les maîtriser par des actions de surveillance, de prévention et/ou de lutte.

Projet « Ecorçage sur pin maritime »

L'écorçage sur pin maritime est en cours d'étude sur le massif des Landes de Gascogne. L'écorçage permet de diminuer les populations de ravageurs sous-corticaux tels que les scolytes au début des infestations. L'écorçage n'a jamais fait l'objet d'une évaluation scientifique en France. L'objectif est de lancer une étude afin d'identifier combien de passage sont nécessaires pour atteindre un taux d'écorçage satisfaisant permettant d'atténuer le risque sanitaire sans diminuer trop fortement la productivité.

Valorisation

Les données récoltées et les résultats produits servent l'ensemble de la filière dans un objectif global de préservation de la ressource, par exemple soit par la mise en œuvre d'actions concrètes (ex. surveillance du massif par télédétection) ou encore par l'amélioration des connaissances notamment pour objectivité les discussions entre le milieu forestier, la recherche et les autorités publiques en charge de la protection des végétaux.

La Caisse Phyto Forêt contribue à la diffusion des informations sanitaires en particulier les actualités et les bonnes pratiques à adopter.